

# VILLAZ'ADOS 11/17ans

#### Chers parents, cher(s) jeune(s)

L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs Villaz'Ados ne sera acceptée que si ce dossier est dûment complété et signé.

Nos attirons votre attention sur l'importance de ces documents, merci de les remplir lisiblement.

Ce dossier est valable pour l'année scolaire 2018/2019.

### Constitution du dossier, merci de remplir et signer les documents suivants :

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire
- Fiche d'autorisations parentales
- Le réglement intérieur de l'accueil Villaz'Ados (signé par les parents et le jeune)

#### Pièces à joindre :

- Attestation de Quotient familial ou d'affiliation de votre caisse (CAF, MSA, ...)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile valable en 2018
- Un justificatif de domicile(eau, EDF, télécom...) attestant le lieu de résidence
- Règlement par chèque de l'adhésion à l'accueil de loisirs (à l'odre de la FOL74)
   15€ pour le premier enfant / 10€ pour le deuxième enfant / 5€ pour le troisième enfant

Le dossier d'inscription complet est à remettre à Tania, dans les locaux de l'accueil de loisirs (79 avenue de Bonatray à Villaz), bureau à l'entrée du groupe scolaire n°3

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

#### > RENSEIGNEMENTS

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et collège

> RENSEIGNEMENTS PARENTS ou REPRESEN  N°Allocataire CAF et Coefficient (joindre justificatif)	NTANTS LEGAUX
Nom du père :  Prénom :  Adresses :  N° de Téléphone fixe :  N° de Téléphone mobile :  Courriel :  Profession :  Adresse du lieu de travail :  N° de téléphone :	Nom de la mère:  Prénom:  Adresses:  N° de Téléphone fixe:  Courriel:  Profession:  Adresse du lieu de travail:  N° de téléphone:
Personne à prévenir en cas d'absence des parer  . Nom:	

<sup>«</sup> Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux inscriptions des accueils de loisirs. Les destinataires de ces données sont le service enfance-jeunesse. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Centre de loisirs de Villaz.



## MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa N°10008\*02

Code de l'Action Sociale et des Familles

FICHE SA	ANI	TAI	RE DE LIAIS	SON	JEUN NOM Préno Date o Garço	: m : le naissance
			formations utiles pendant l'ac endue à la fin de l'année sco		rs ; elle	évite de vous démunir du c
1- VACCINATION	S (se ré	férer au c	carnet de santé ou aux certific	cats de vaccinations de l'ent	ant).	
VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMAI	NDES	DATES
Diphtérie				Hépatite B		
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Roug	jeole	
Poliomyélite				Coqueluche		
ou DT polio				Autres (préciser)		
ou Tétracoq				BCG		
si oui, joindre une or marquée au nom de l'		avec la n	e et les médicaments corresp otice) Aucun médicament ne pou			s leur emballage d'origine
		L'	ENFANT A-T-IL DEJA EU	LES MALADIES SUIVAN	NTES ?	
RUBEOLE	VA	ARICEL	LE ANGINE	RHUMATISM		SCARLATINE
□oui □non		oui 🔲 no	on	ARTICULAII □oui □non	CE AIGU	□oui □non
COQUELUCHE	CO	TITE	ROUGEOLE	OREILLONS		
□oui □non		oui 🗌 no	on	□oui □non		
			L'ENFANT A-T-II	L DES ALLERGIES ?		
RESPIRATOIRES :			]oui □non	MEDICAMENTEUSE	S : □oι	ii 🗌 non
ALIMENTAIRES :		□oui □non		AUTRES		
			RGIE ET LA <b>CONDUITE</b> la mise en place d'un <b>P</b> lan d		ei de pre	ndre contacte avec la respo

.....

du centre de loisirs. En cas d'automédication, le signaler.

rééducat	JEZ CI-DESSOUS LE <b>DIFFICULTES DE SANTE</b> (Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, ion, etc.) EN PRECISANT LES DATES ET LES PRECAUTIONS A PRENDRE.
	COMMANDATIONS UTILES DES PARENTS  fant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc
4 – RES	PONSABLE DE L'ENFANT
Adress	Prénom :
Nom et	t téléphone du médecin traitant (facultatif)
Je sous	ssigné(e),responsable légal de l'enfant,
-	exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du centre de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant ; attester que mon enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile extra-scolaire » ;
	m'engager à signaler tout changement (santé, coordonnées, personnes habilitées à récupérer mon enfant)
Date :	Signature :

## **FICHE D'AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e),, responsable légal,
Autorise mon (mes) enfant(s)à participer aux actions et activités de l'accueil de loisirs Villaz'Ados.
Autorise mon (mes) enfant(s)à se déplacer en transport collectif dans le cadre des activités.
Autorise mon (mes) enfant(s)à être pris en photo et/ou filmer dans le cadre des actions de l'accueil :
☐ Oui ☐ Non
En cochant "Oui", vous autorisez votre enfant a être pris en photo et vidéo lors des activités de Villaz'Ados durant l'année scolaire 2018/2019. De plus, vous autorisez la diffusion de ses photos ou vidéos sur le blog de l'accueil de loisirs, sur la page Facebook de Villaz'Ados, sur le site internet de la FOL74 ou de la Mairie de Villaz ou sur les différents supports de communication de Villaz'Ados (brochure, catalogue).
Autorise mon (mes) enfant(s)à partir seul à la fin des activités de l'accueil de loisirs Villaz'Ados * :
□ Oui □ Non
*Pour des raisons de sécurité, nous ne laisserons partir aucun enfant seul à la fin d'une soirée, un adulte devra obligatoirement venir récupérer le jeune.
àLe/
Signature du responsable légal

## Règlement intérieur Accueil loisirs-Villaz'Ados

L'accueil de loisirs Villaz'Ados est ouvert, à tous les jeunes âgés de 11ans (sous condition de scolarisation au collège) à 17 ans, quelque soit son milieu social, ses origines, son lieu d'habitation, sans aucunes discriminations.

L'accueil est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations, d'expressions et d'activités favorisant l'émergence de projets et le vivre ensemble.

Le fonctionnement de l'accueil des jeunes doit s'organiser pour les jeunes et par les jeunes, dans le respect des règles établies, sous l'autorité et la responsabilité des animateurs.

Pour favoriser une vie de groupe sereine, l'accueil est régi par le règlement suivant, auquel chaque participant doit adhérer.

En participant à Villaz'Ados, le jeune, ...... s'engage à respecter les règles de base\* ci-dessous :

- Respect des autres (jeunes, adultes ...).
- Respect des locaux, du matériel et de l'environnement.
- Participation aux tâches de la vie collective (rangement, nettoyage ...).
- Aucunes violences (physiques, verbales, morales ...).
- Respect des horaires (heures de rendez-vous ...).
- Respect de la réglementation française en vigueur.
- Le téléphone n'est pas utile et pas nécessaire. Son usage sera strictement réglementé.
- Les obiets de valeur et l'argent sont fortement déconseillés (nous nous déchargeons de toutes responsabilités en cas de perte, casse ...)

\*Ces règles de base sont communes à tous les participants (3/12ans, équipe d'animation ...).

En inscrivant mon enfant à Villaz'Ados, le responsable légal s'engage à :

- Sensibiliser et informer le jeune sur les règles citées ci-dessus.
- Faire part de toutes informations /problématiques (comportement
- st

Fait le à à	 I
NOM/PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL	NOM/PRENOM DU JEUNE
CICNATUDE	SIGNATURE
SIGNATURE	0.0